Conseil municipal
Mardi 7 juin 2023

Délibération n°57 –
Approbation convention entre la Ville de Brest et l'Association Vacances Voyages Loisirs

Par Taran Marec

Monsieur le Maire, chers collègues,

En 1936, sous l'impulsion du Front Populaire, la loi instaurant le droit aux vacances fut votée à la quasi-unanimité. Cet événement historique suscita un enthousiasme sans commune mesure dont les souvenirs de joie des familles ouvrières partant en vacances inondent encore l'imaginaire collectif de notre pays.

Si la généralisation des congés payés a marqué un vrai progrès social, la démocratisation du droit aux vacances reste encore à conquérir. Parce que la pauvreté et les situations de difficultés financières progressent sous l'effet de l'inflation, parce que la crise fait mal au portemonnaie, de plus en plus de personnes ne partent pas ou ne pourront plus partir en vacances, si rien n'est fait.

Les inégalités d'accès aux vacances grandissent.

Le secteur de l'animation est lui aussi fragilisé. Et il y aurait tant à faire du côté du gouvernement pour répondre aux attentes de la sphère associative et des collectivités publiques en la matière et ainsi permettre une juste reconnaissance de ces métiers.

Dans ce contexte difficile, garantir l'accès aux vacances, le droit au repos, aux loisirs et à l'évasion, pour tous, et en particulier pour les jeunes, est une priorité !

C'est le sens de cette délibération que, élus communistes, nous tenons à saluer.

Dans le cadre de son projet éducatif « Grandir à Brest », la ville de Brest agit de longue date pour permettre à un maximum de jeunes brestoises et brestois, et leurs familles, de partir en vacances. Ainsi, nous avons renforcé le soutien financier que nous attribuons chaque année aux départs en vacances organisés en lien avec les partenaires associatifs de la Ville, patronages laïques, maisons pour tous, centres sociaux. De la même manière, nous soutenons les projets de classes délocalisées portées dans les établissements scolaires publics de la Ville.

Ce dispositif « Vacances pour tous » est tout à fait essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Il témoigne de notre ambition pour l'éducation populaire. Il témoigne de notre ambition de permettre à tous les jeunes brestois et jeunes brestoises de partir en vacances, de pratiquer des activités et des expériences nouvelles, de découvrir de nouveaux lieux, de sortir du quotidien, d'ouvrir des horizons. Car les vacances sont sources de cohésion, de joie, d'émancipation individuelle et collective.

Partir vacances est un droit essentiel dont chacun doit pouvoir disposer et qui doit, de ce fait, faire l'objet de politiques publiques à la hauteur des enjeux et des besoins importants qui existent.

La signature de cette convention avec l'association Vacances Voyages Loisirs, dont la qualité du projet associatif en faveur du développement du tourisme social et solidaire est reconnue - association présidée par Yasmine Boudjenah (ancienne députée européenne, 1ère adjointe PCF au Maire de Bagneux) - va assurément permettre de nouvelles actions et de nouveaux moyens en la matière. Pour l'organisation de séjours de vacances auprès des jeunes et des seniors, de classes découvertes, et bien d'autres initiatives encore.

Avec ce projet de coopération solidaire, la Ville de Brest accélère et franchit ainsi une nouvelle étape pour rendre effectif le droit aux vacances pour tous, au bénéfice des jeunes brestois et des jeunes brestoises, de leurs familles, au bénéfice des habitants et habitantes des collectivités membres du réseau de l'association Vacances Voyages Loisirs.

Nous tenions à saluer ce choix qui correspond à nos engagements et à nos combats.

Nous voterons favorablement cette délibération.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi.